



DECLARATION DE MISE EN SERVICE / HORS SERVICE D'UNE BORNE DE RECHARGE

Depuis le 15 octobre 2022, lorsque vous installez ou désinstallez une borne de recharge de voiture électrique, vous devez en faire la déclaration auprès de votre gestionnaire de réseau de distribution.

Cette déclaration est à retourner compléter à :

REW- Rue Provinciale 265 – 1301 Bierges ou par courriel à l'adresse info@grdwavre.be

Concernant le titulaire de la borne

Vous êtes¹ :

Un client particulier

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse courriel : _____

Numéro de téléphone : _____

Une entreprise

Dénomination : _____

Adresse courriel : _____

Numéro de téléphone : _____

Personne de Contact (si différent du client)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse courriel : _____

Numéro de téléphone (GSM) : _____

Vous souhaitez déclarer¹ :

La mise en service d'une borne de recharge

La mise hors service d'une borne de recharge

¹ Cochez la bonne information

Concernant l'installateur de la borne² :

Je n'ai pas fait appel à un installateur professionnel

Nom de l'installateur : _____

Adresse courriel : _____

Numéro de téléphone : _____

Concernant la borne de recharge :

CODE EAN 541455700000 _____

Adresse de raccordement : _____

Commune : Wavre Limal Bierges

Date de mise en service / Hors service _____

Marque de la borne _____

Modèle : _____

Puissance nominale en kW³ : 3.7, 7.4, 11, 22 autre : _____

Numéro d'identification⁴ : _____

(Vous pouvez également joindre une photo de la plaque signalétique)

Utilisation² :

Privé Publique

Borne Bidirectionnelle² :

Oui Non

Borne intelligente :

Oui Non

Panneaux photovoltaïques

Oui Non

Nombre de bornes du même type _____

Si vous avez plusieurs bornes de marques ou de puissances différentes, merci de compléter plusieurs formulaires.

Date et signature

Les données d'ordre privé de ce document sont traitées conformément au GDPR en vue de respecter les obligations légales et missions d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique, dans cadre des missions de service public de REW.

² Cochez la bonne information

³ Entourez la/les bonne(s) valeur(s)

⁴ Ce numéro est en général marqué directement sur la borne ou sur votre contrat d'installation.